

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 1 / 19

### Inorganic Phosphorus

### SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange, de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur du produit

**Nom du produit :** Inorganic Phosphorus

**Code de produit :** P7516

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes :** For the quantitative determination of Inorganic Phosphorus in serum.

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou sans objet

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou sans objet

#### 1.3 Détails sur le fabricant/fournisseur de la fiche technique

**Fabricant :**

**United States**

HORIBA Instruments Incorporated

5449 Research Drive

Canton, MI 48188

734-487-8300

horiba.com

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

**États-Unis**

HORIBA Instruments Incorporated

1-800-445-9853 (24 hours per day)

**France**

Organisme de conseil/centre antipoison national

+33 1 45 42 59 59 (24 hours per day)

**Portugal**

Órgão consultor nacional/Centro Antivenenos

+351 800 250 250 (24 hours per day)

**Espagne**

Centro de información toxicológica/organismo asesor nacional

+34 91 562 04 20 (24 hours per day)

**République tchèque**

Národní poradní orgán/toxikologické středisko

+420 224 919 293 (24 hours per day)

**Grèce**

Εθνικό συμβουλευτικό όργανο/Κέντρο Δηλητηριάσεων

+30 210 779 3777 (24 hours per day)

**Italie**

Organismo ufficiale di consultazione nazionale/Centro antiveleni

+39 06 305 4343 (24 hours per day)

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 2 / 19

### Inorganic Phosphorus

#### Roumanie

Organism consultativ național/Centru pentru otrăviri  
+40 21 3183606 (24 hours per day)

#### Pologne

Krajowa instytucja doradczą/Ośrodek zatruc  
+48 22 619 66 54 (24 hours per day)

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange :

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

Corrosion de la peau, catégorie 1A  
Lésions oculaires graves, catégorie 1  
Toxicité spécifique des organes cibles - exposition unique, catégorie 1  
Toxicité spécifique des organes cibles - exposition répétée, catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage identifiant les risques :

Acide sulfurique  
Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté

#### Informations supplémentaires : Aucun

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon la réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]

#### Pictogrammes de danger :



#### Mention d'avertissement : Danger

#### Mentions de danger :

H314 Provoque de brûlures cutanées et des lésions oculaires graves  
H318 Provoque des lésions oculaires graves  
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Mention de précautions :

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
P264 Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit.  
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit  
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou prendre une douche]  
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la tenir en une position confortable pour lui permettre de respirer.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer  
P308+P311 IF exposed or concerned: Call a POISON CENTER or doctor/physician.  
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.  
P405 Stocker dans un endroit fermé à clé  
P501 Dispose of container in accordance with local regulations.

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 3 / 19

### Inorganic Phosphorus

2.3 **Autres dangers** :Aucun connu

### SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1 **Substance**: Sans objet.

3.2 **Mélange**:

Identification	N° d'enregistrement REACH UE	Nom	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Poids %
Numéro CAS : 7664-93-9 Numéro CE : 231-639-5	-	Acide sulfurique	Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318  Limite(s) de concentration spécifique(s) : Skin Corr. 1A; H314: C ≥15% Skin Irrit. 2; H315: 5% ≤ C <15% Eye Irrit. 2; H319: 5% ≤ C <15%	1.17
Numéro CAS : 12054-85-2 Numéro CE : Sans objet	-	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	Acute Tox. 4 (Oral); H302 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3 (RI); H335	0.06

Informations supplémentaires : Aucun

Texte intégral des déclarations de danger (H et EUH) : Voir la Section 16

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1 **Description des mesures de premier secours**

#### Notes générales :

Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### En cas d'inhalation :

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour respirer. Gardez la personne au repos. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de symptômes respiratoires, consulter un médecin.

#### En cas de contact cutané :

Le traitement est urgent. Consulter un traitement médical d'urgence. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

#### En cas de contact oculaire :

Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau tiède à faible pression pendant 15 minutes.

Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil non exposé. Consulter immédiatement un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Rincer les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 4 / 19

### Inorganic Phosphorus

cela peut être fait facilement. Protéger l'œil non exposé. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

#### En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Se procurer immédiatement des soins médicaux.

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

#### Autoprotection des secouristes :

Non déterminé ou non disponible

### 4.2 Les symptômes et les effets les plus importants, aigus et retardés

#### Symptômes et effets aigus :

L'exposition cutanée peut entraîner des rougeurs, des douleurs, des brûlures, une inflammation et des lésions tissulaires. L'exposition oculaire peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures, des larmoiements, des lésions cornéennes et une perte de la vision. L'exposition par inhalation peut entraîner une toux, un mal de gorge, une sensation de brûlure et un essoufflement. L'exposition par ingestion peut entraîner des brûlures de la bouche et la gorge, des douleurs abdominales, une sensation de brûlure dans la gorge et la poitrine, des nausées, des vomissements, un choc ou chute.

Le contact avec les yeux peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures, des déchirures, des lésions cornéennes et une perte de vision.

Risque avéré d'effets graves pour les organes. Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

#### Symptômes et effets retardés :

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

### 4.3 Indication qu'une intervention médicale immédiate et un traitement spécial sont nécessaires

#### Traitement spécifique :

En cas de contact avec les yeux, consultez rapidement un médecin tout en poursuivant le rinçage.

En cas de contact avec la peau, consulter rapidement un médecin pendant que le rinçage se poursuit.

En cas d'ingestion, consulter rapidement un médecin.

En cas de symptômes d'exposition, consulter rapidement un médecin.

#### Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre le feu

### 5.1 Agents d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard d'eau / brouillard, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

#### Moyens d'extinction inappropriés :

N'utilisez pas de jet d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange :

La décomposition thermique peut produire des fumées / gaz irritants / toxiques.

### 5.3 Conseils pour les pompiers

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 5 / 19

### Inorganic Phosphorus

#### Équipement de protection individuelle :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

#### Précautions spéciales :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux, les cheveux et les vêtements. Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Évitez le ruissellement inutile des moyens d'extinction qui peuvent provoquer une pollution.

### SECTION 6 : Mesures en cas de dégagement accidentel

#### 6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non essentiel. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Portez l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières, fumées et aérosols. Ne pas marcher dans la matière déversée. Se laver soigneusement après manipulation.

#### 6.2 Précautions environnementales :

Éviter les fuites et déversements supplémentaires si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les égouts et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ne touchez pas les récipients endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Contenir et recueillir les déversements et placer dans un conteneur approprié pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

#### 6.4 Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la section 8. Pour l'élimination, voir la section 13.

### SECTION 7 : Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Empêche le contact avec la peau. Éviter tout contact avec les yeux. Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré. N'ajoutez pas d'eau au produit corrosif. S'il est nécessaire de mélanger un produit corrosif avec de l'eau, ajoutez lentement le corrosif à de l'eau froide, en petites quantités, et remuez fréquemment. Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/ aérosols/ poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (Voir section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Conserver uniquement dans son emballage d'origine.

#### 7.2 Conditions pour un stockage sécuritaire, y compris toutes incompatibilités :

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil et loin des voies de sortie. Conserver dans un récipient résistant à la corrosion avec une doublure intérieure résistante. Inspectez régulièrement les conteneurs et la zone de stockage pour détecter tout signe de fuite et de dommage. Conserver les conteneurs à une hauteur convenable pour la manipulation, si possible sous le niveau des yeux. Les étagères hautes augmentent le risque de chute de conteneurs, de blessures et d'exposition. Assurez-vous que l'équipement approprié de lutte contre l'incendie et de nettoyage des déversements est facilement disponible. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Conserver séparément. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Stocker dans un emplacement éloigné des produits incompatibles (Voir section 10).

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 6 / 19

### Inorganic Phosphorus

Store between +2°C and +8°C.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Voir Section 1 (Utilisation recommandée).

### SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Seules les substances avec des valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
Bulgaria	Acide sulfurique	7664-93-9	TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> (Aerosols)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum and its compounds, as Mo)
Croatia	Acide sulfurique	7664-93-9	MPT 8 heures : 0,05 mg/m <sup>3</sup>
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Soluble Molybdenum compounds, as Mo)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	15-Minute STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> (Soluble Molybdenum compounds, as Mo)
Czech Republic	Acide sulfurique	7664-93-9	8-Hour TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> (Concentrated acid mist, thoracic fraction)
	Acide sulfurique	7664-93-9	8-Hour TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> (as SO <sub>3</sub> , thoracic fraction)
	Acide sulfurique	7664-93-9	Ceiling Limit: 2 mg/m <sup>3</sup> (as SO <sub>3</sub> , thoracic fraction)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum compounds, as Mo)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	Ceiling Limit: 25 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum compounds, as Mo)
Estonia	Acide sulfurique	7664-93-9	MPT 8 heures : 0,05 mg/m <sup>3</sup>
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum, soluble compounds, as Mo)
Hungary	Acide sulfurique	7664-93-9	MPT 8 heures : 0,05 mg/m <sup>3</sup>
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum compounds, soluble, as Mo)
Latvia	Acide sulfurique	7664-93-9	MPT 8 heures : 0,05 mg/m <sup>3</sup>
Lithuania	Acide sulfurique	7664-93-9	MPT 8 heures : 0.05 mg/m <sup>3</sup> (brume)
	Acide sulfurique	7664-93-9	LECT à 15 min : 3 mg/m <sup>3</sup> (brume)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum and its highly soluble compounds)
Poland	Acide sulfurique	7664-93-9	8-Hour TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> (Thoracic fraction)

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 7 / 19

### Inorganic Phosphorus

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 4 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum and compounds, as Mo)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	15-Minute STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum and compounds, as Mo)
Romania	Acide sulfurique	7664-93-9	8-Hour TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> (Thoracic fraction)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum, soluble compounds, as Mo)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	15-Minute STEL: 5 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum, soluble compounds, as Mo)
Slovakia	Acide sulfurique	7664-93-9	MPT 8 heures : 0,05 mg/m <sup>3</sup>
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum and soluble compounds, as Mo)
Slovenia	Acide sulfurique	7664-93-9	MPT 8 heures : 0,05 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)
	Acide sulfurique	7664-93-9	15-Minute STEL: 0.05 mg/m <sup>3</sup> (Inhalable fraction)
Austria	Acide sulfurique	7664-93-9	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> (inhalable fraction)
	Acide sulfurique	7664-93-9	Ceiling Limit: 0.2 mg/m <sup>3</sup> (Inhalable fraction)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum compounds, soluble, as Mo, inhalable fraction)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum compounds, soluble, as Mo, inhalable fraction [4 x 15 min])
Belgium	Acide sulfurique	7664-93-9	MPT 8 heures : 0.2 mg/m <sup>3</sup> (brume)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum, soluble compounds, as Mo, respirable fraction)
Denmark	Acide sulfurique	7664-93-9	TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> (Thoracic fraction)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum compounds, soluble, as Mo)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum compounds, soluble, as Mo)
Finland	Acide sulfurique	7664-93-9	8-Hour TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> (Thoracic fraction)
	Acide sulfurique	7664-93-9	15-Minute STEL: 0.1 mg/m <sup>3</sup> (Thoracic fraction)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum and soluble compounds, as Mo)

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 8 / 19

### Inorganic Phosphorus

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
France	Acide sulfurique	7664-93-9	TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> (Thoracic fraction)
	Acide sulfurique	7664-93-9	15-Minute STEL: 3 mg/m <sup>3</sup> (Indicative)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum compounds, soluble, as Mo)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	15-Minute STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum compounds, soluble, as Mo)
Germany (TRGS 900)	Acide sulfurique	7664-93-9	Limit Value: 0.1 mg/m <sup>3</sup> (Inhalable fraction)
Greece	Acide sulfurique	7664-93-9	MPT 8 heures : 0.05 mg/m <sup>3</sup> (brume)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum compounds, soluble, as Mo)
Ireland	Acide sulfurique	7664-93-9	MPT 8 heures : 0,05 mg/m <sup>3</sup>
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum compounds, soluble, as Mo, inhalable fraction)
Italy	Acide sulfurique	7664-93-9	MPT 8 heures : 0.05 mg/m <sup>3</sup> (brume)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum compounds, soluble, as Mo, respirable fraction)
Luxembourg	Acide sulfurique	7664-93-9	TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> (Thoracic fraction)
The Netherlands	Acide sulfurique	7664-93-9	8-Hour TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> (Thoracic fraction)
Portugal	Acide sulfurique	7664-93-9	8-Hour TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> (Thoracic fraction; [NP-1796-2014])
	Acide sulfurique	7664-93-9	8-Hour TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> (Respirable and inhalable mist; [Decree-Law No. 24/2012])
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum compounds, soluble, as Mo, respirable fraction)
Spain	Acide sulfurique	7664-93-9	MPT 8 heures : 0.05 mg/m <sup>3</sup> (brume)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum compounds, soluble, as Mo, respirable fraction)
Sweden	Acide sulfurique	7664-93-9	Level Limit Value: 0.1 mg/m <sup>3</sup> (Inhalable dust)
	Acide sulfurique	7664-93-9	Short Term Limit Value: 0.2 mg/m <sup>3</sup> (Inhalable dust)

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 9 / 19

### Inorganic Phosphorus

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum compounds, soluble, as Mo)
United Kingdom	Acide sulfurique	7664-93-9	8-Hour TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> (Mist, as thoracic fraction)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	8-Hour TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum compounds, soluble, as Mo)
	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	15-Minute STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> (Molybdenum compounds, soluble, as Mo)
Germany (MAK)	Acide sulfurique	7664-93-9	8-Hour TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> (Inhalable fraction)
Cyprus	Acide sulfurique	7664-93-9	TWA Exposure Limit Value: 0.05 mg/m <sup>3</sup>
European Union	Acide sulfurique	7664-93-9	Threshold Limit Value (TLV): 0.05 mg/m <sup>3</sup> (IOEL)
	Acide sulfurique	7664-93-9	8-Hour TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> (SCOEL)
Malta	Acide sulfurique	7664-93-9	TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> (Mist)

#### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

#### Niveau dérivé sans effet (dose dérivée sans effet) :

**Nom de l'ingrédient :** Acide sulfurique

**N° CAS :** 7664-93-9

Travailleurs - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié
Travailleurs - Effets locaux	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	0.1 mg/m <sup>3</sup>
	Aiguë - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	0.05 mg/m <sup>3</sup>
Population générale - Effets systémiques	Chronique - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Aiguë - Oral	Aucun danger identifié
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Chronique - Oral	Aucun danger identifié
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
Chronique - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible	

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 10 / 19

### Inorganic Phosphorus

Population générale - Effet local	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Aiguë - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Chronique - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC) :**

**Nom de l'ingrédient :** Acide sulfurique

**N° CAS :** 7664-93-9

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	Aucun danger identifié
Sédiments d'eau douce	Aucun danger identifié
Eau de mer	Aucun danger identifié
Sédiments marins	Aucun danger identifié
Microorganismes dans le traitement des eaux usées	Non déterminé ou non disponible
sol (agricole)	Aucun danger identifié
Air	Aucun danger identifié
Voie orale (Empoisonnement secondaire)	Aucun danger identifié

**Informations sur les procédures de surveillance :**

Non déterminé ou sans objet

## 8.2 Contrôle d'exposition

**Contrôles techniques appropriés :**

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de l'utilisation ou de la manipulation. Fournir une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, brouillards et / ou poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

**Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux et du visage :**

Utilisez des lunettes de sécurité avec des protections latérales ou des lunettes. Envisagez l'utilisation d'un écran facial pour la protection contre les éclaboussures. Utilisez un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé par des normes nationales reconnues (ou équivalent).

Lunettes de protection ou de sécurité. Utilisez un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé par des normes nationales reconnues (ou équivalent).

**Protection de la peau et du corps :**

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques approuvés par les normes appropriées. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Compte tenu des paramètres spécifiés par le fabricant de gants, vérifiez lors de l'utilisation que les gants conservent toujours leurs propriétés protectrices. Il convient de noter que le temps de percée pour tout matériau de gant peut être différent pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges composés de plusieurs substances, le temps de protection des gants ne peut pas être estimé avec précision. Évitez tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. Une protection complète du corps doit être portée. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche effectuée et des risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. Assurez-vous que

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 11 / 19

### Inorganic Phosphorus

tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques approuvés par les normes appropriées. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche effectuée et des risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. Assurez-vous que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

#### Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

#### Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Effectuer l'entretien ménager de routine.

#### Contrôles d'exposition environnementale :

Les émissions des équipements ou des systèmes de ventilation doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement.

Mesures liées au produit (substance mélange) pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures d'instruction pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures organisationnelles pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures techniques de prévention de l'exposition :	Non déterminé ou sans objet

#### Mesures de gestion des risques pour contrôler l'exposition :

Non déterminé ou sans objet

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État physique	Reagent provided as a stable liquid.
Couleur	Clear and colorless.
Odeur / Seuil d'odeur	Non disponible
pH	Reagent = 1.00
Point de fusion/point de congélation	Non disponible
Point/intervalle d'ébullition initial	Non disponible
Point d'éclair (vase clos)	Non disponible
Inflammabilité	Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur relative	Non disponible

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 12 / 19

### Inorganic Phosphorus

Densité	Non disponible
Densité relative	Non disponible
Solubilités	Non disponible
Coefficient de partition (n-octanol/eau)	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique	Non déterminé ou non disponible
Caractéristiques particulière	Non déterminé ou non disponible

## 9.2 Autres informations

### 9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Explosifs	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Gaz inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Aérosols	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Solides oxydants	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Gaz sous pression	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Liquides inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Matières solides inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Substances et mélanges auto-réactifs	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Liquides pyrophoriques	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Solides pyrophoriques	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Substances et mélanges autochauffants	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Substances et mélanges qui émettent des gaz inflammables en contact avec l'eau	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Liquides oxydants	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Peroxydes organiques	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Corrosif pour les métaux	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Explosifs désensibilisés	Aucune donnée disponible/ Sans objet

### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucun.

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

### 10.2 Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

### 10.4 Conditions à éviter :

Évitez la génération d'aérosols et de brouillards, de chaleur extrême, de flammes nues, de surfaces chaudes, d'étincelles, de sources d'inflammation et de matériaux incompatibles.

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 13 / 19

### Inorganic Phosphorus

Chaleur extrême, flammes nues, surfaces chaudes, étincelles, sources d'inflammation et matières incompatibles.

#### 10.5 Matières incompatibles :

Aucun connu.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

##### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Voie	Résultat
Acide sulfurique	Orale	DL50 Rat : 2 140 mg/kg
Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	Orale	DL50 rat : 333 mg/kg

##### Corrosion/irritation cutanée

##### Évaluation :

Provoque de brûlures cutanées et des lésions oculaires graves.

##### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Acide sulfurique	Provoque de brûlures cutanées graves.
Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	Provoque une irritation cutanée.

##### Domages/irritations oculaires graves

##### Évaluation :

Provoque des lésions oculaires graves.

##### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Acide sulfurique	Provoque des lésions oculaires graves.
Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

##### Cancérogénicité

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 14 / 19

### Inorganic Phosphorus

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

**Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) :**

Nom	Classification
Acide sulfurique	Groupe 1
Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	Sans objet

#### Mutagenicité sur cellules germinales

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique des organes cibles (exposition unique)

**Évaluation :**

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :**

Nom	Résultat
Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	Peut irriter les voies respiratoires.

#### Toxicité spécifique des organes cibles (exposition répétée)

**Évaluation :**

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :**

Nom	Résultat
Acide sulfurique	Une inhalation répétée ou prolongée peut endommager les poumons. Risque d'érosion dentaire en cas d'exposition répétée ou prolongée à un aérosol de cette substance.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

### 11.2 Informations sur les autres risques

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 15 / 19

### Inorganic Phosphorus

#### Propriétés de perturbation endocrinienne :

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Autres informations :

Aucune donnée disponible.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aiguë (à court terme)

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

#### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Acide sulfurique	Aquatic Plants EC50 Algae: >100 mg/L (72 hr [growth rate])
	Fish EC50 Lepomis macrochirus: >16 - <28 mg/L (96 hr)
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: >100 mg/L (48 hr [mobility])
Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	Fish LC50 Barbus barbus: 550 mg/L (96 hr [read-across])
	Aquatic Invertebrates LC50 Eupagurus bernhardus: > 191 - < 254 mg/L (48 hr [read-across])

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

#### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	Les études de bioaccumulation ne sont pas applicables aux substances inorganiques.

### 12.3 Potentiel bioaccumulatif

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Données du produit :

**Évaluation PBT :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

**Évaluation vPvB :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

#### Données sur les substances :

##### Évaluation PBT :

Acide sulfurique	L'évaluation PBT ne s'applique pas aux substances inorganiques.
Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	L'évaluation PBT ne s'applique pas aux substances inorganiques.

##### Évaluation vPvB :

Acide sulfurique	L'évaluation vPvB ne s'applique pas aux substances inorganiques.
------------------	--

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 16 / 19

### Inorganic Phosphorus

Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	L'évaluation vPvB ne s'applique pas aux substances inorganiques.
--	--

#### 12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

**12.7 Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

#### 12.8 Danger pour la couche d'ozone

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### 13.1.1 Élimination des produits/emballages :

Dilute with large volumes of water and dispose of into sewer system, in accordance with local regulations.

**Codes de déchets/désignations de déchets selon LoW :** Non déterminé ou non disponible

**13.1.2 Informations relatives au traitement des déchets :** Non déterminé ou non disponible

**13.1.3 Informations relatives à l'élimination des eaux usées :** Non déterminé ou non disponible

**13.1.4 Autres recommandations d'élimination :** Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport international de marchandises dangereuses par route/rail (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

#### Transport international de marchandises dangereuses par voies navigables intérieures (ADN)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

#### Transport international de marchandises dangereuses par voie maritime (IMDG)

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 17 / 19

### Inorganic Phosphorus

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

### Réglementations sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

### Transport maritime en vrac selon les instruments IMO

Nom en vrac	Aucun
Type de navire	Aucun
Catégorie de pollution	Aucun
Classe de danger de l'OMI	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Matière dangereuse en vrac seulement	Aucun
Groupe de fret	Aucun

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange.

#### Règlements européens

##### Liste d'inventaire (EINECS) :

7664-93-9	Acide sulfurique	Listé
12054-85-2	Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	Non répertorié

**Liste REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes) :** Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Autorisations REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes) :** Aucun des ingrédients n'est répertorié.

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2023-11-17

Page 18 / 19

### Inorganic Phosphorus

**Restriction REACH :** Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés.

**Classe de danger pour l'eau (WGK) (Produit) :** Non déterminé.

**Classe de danger pour l'eau (WGK) (Substance) :**

Nom de l'ingrédient	CAS	Classe
Acide sulfurique	7664-93-9	Classe de danger pour l'eau 1 : légèrement dangereux pour l'eau
Molybdate d'ammonium (VI) tétrahydraté	12054-85-2	Classe de danger pour l'eau 1 : légèrement dangereux pour l'eau

### Autres règlements

**Allemagne - TA Luft :** Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Informations supplémentaires :** Non déterminé.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

## SECTION 16 : Autres informations

**Sigles et abréviations :** Aucun

**Procédure de classification :**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Méthode utilisée
Corrosion de la peau, catégorie 1A	Avis d'expert
Lésions oculaires graves, catégorie 1	Avis d'expert
Toxicité spécifique des organes cibles - exposition unique, catégorie 1	Avis d'expert
Toxicité spécifique des organes cibles - exposition répétée, catégorie 1	Avis d'expert

**Résumé de la/des classification(s) dans la Section 3**

Skin Corr. 1A	Corrosion de la peau, catégorie 1A
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, catégorie 1
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (orale), catégorie 4
Skin Irrit. 2	Irritation de la peau, catégorie 2
STOT SE 3 (RI)	Toxicité spécifique des organes cibles - exposition unique, catégorie 3, irritation des voies respiratoires

**Résumé des mentions de danger dans la Section 3 :**

H314	Provoque de brûlures cutanées et des lésions oculaires graves
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H335	Peut irriter les voies respiratoires

**Avis de non-responsabilité :**

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878. Les informations fournies dans cette FDS sont correctes à notre connaissance, sur la base des informations disponibles. Les informations données ne sont destinées qu'à des recommandations pour une manipulation, un usage, un stockage, un transport et une mise au rebut en toute sécurité, et ne seront pas considérées comme une garantie ou une spécification relative à la qualité. Les informations se

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

**Date de préparation initiale :** 2023-11-17

Page 19 / 19

### Inorganic Phosphorus

rapportent uniquement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce produit lorsqu'il est utilisé en combinaison avec tout autre produit, sauf indication contraire dans le texte.

L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

**Date de préparation initiale :** 2023-11-17

**Fiche de données de sécurité**